

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 Juillet 2021

CO 287 DE

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210706-CO287DE\_BIS2021-DE

Nombre de  
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : ..66

Votants : ..77

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, BRIOT GAIDIOZ Cécile, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, RIGOULET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, LECOQ Yves à CHUARD Valentin, POULET Gilles à BOUDRY Jeanne, MAIRE Serge à GAGNEUR Raphaël, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, CATHENOZ Catherine à MORBOIS Christelle, JOURD'HUI André à BONNET Dominique, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à VILLALONGA Patrice,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Étaient Excusés : CHOULOT Alain, LEROY Pierre,

Étaient absents : LAMBERT Véronique, VIENNET Rémy, RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, CARDOT Audrey, GAVAT William, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BERODIER Florence, REYNAUD Armande, MONTEVECCHIO Patrick, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Jean Luc BEAUPOIL

Convocation faite le : 30 Juin 2021

**Objet : Annulation de la délibération CO 144 DE portant sur la Reculée des Planches-près-Arbois - projet 2021 et demandes de financements**

Devant la nécessité de définir et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel pour contenir les impacts de la sur-fréquentation du site de la reculée des Planches, le conseil Communautaire a approuvé par délibération le 22 décembre 2020 (CO144DE) d'activer plusieurs leviers pour atteindre les objectifs consistant à proposer plusieurs lieux de stationnement en amont du lieu de visite, à organiser les flux de véhicules et à promouvoir une circulation piétonne dans le village ainsi qu'au lancement d'une étude pour un plan global pluriannuel.

La délibération insistait sur une première tranche 2021 : parking avec des aménagements minimaux et réversibles et offre de stationnement, offre de navette payante. Les actions proposées pour cette phase nécessitaient de prévoir en même temps les moyens adaptés en matière de communication et de signalétique, d'interdiction, de contrôle et de sanctions (gendarmerie), d'équipements d'accueil et de commodités ainsi que du fonctionnement associé (accueil, entretien).

Par contre, ces aménagements ne représentaient qu'une première tranche de travaux, à réaliser en priorité pour l'année 2021. Ils ne suffiront pas pour optimiser l'accueil et valoriser le site.

Même avec une première tranche prévisionnelle limitée pour l'année 2021, le classement du site a retardé la mise en œuvre de cette première tranche et certaines dépenses, notamment liées au parking, sont à reporter.

Par ailleurs, les demandes de devis et les réflexions de mise en œuvre de la première tranche ont conduit à revoir les dépenses.

Enfin, avec le recul sur les subventions mobilisables, la présentation du projet doit être légèrement revue dans les délibérations.

Affiché le 8 Juillet 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 8 Juillet 2021

**Objet : Annulation de la délibération CO 144 DE portant sur la Reculée des Planches-près-Arbois - projet 2021 et demandes de financements**

Ainsi, il convient d'annuler la délibération de décembre 2020 (une délibération spécifique) et la remplacer par trois délibérations :

- Une délibération spécifique aux travaux d'urgence 2021, prise ce jour (délib 2).
- Une délibération spécifique à la prestation d'études (délib 3).
- Une délibération spécifique à l'ingénierie interne (délib 4)

Pour information une ou plusieurs délibération(s) seront à prendre ultérieurement (fin 2021 ou début 2022), pour les travaux pérennes et dépenses à réaliser ultérieurement, dont les coûts seront clarifiés à l'issue de l'étude du plan de gestion et d'aménagement de la Reculée des Planches près d'Arbois.

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Annule la délibération n° CO144DE du 22 décembre 2020.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

